

La notion de *figure*: propositions méthodologiques pour une approche comparée du genre *interview de presse* en français et en japonais

Chantal CLAUDEL

Université Paris 8

chantal.claudel@libertysurf.fr

The aim of this paper is to address the methodological problems which arise when comparing the same type of texts – press interviews – written in two different languages: French and Japanese. The paper will propose a framework applicable to both languages and capable of accounting for the mechanisms which structure the presentation of the self within the genre of the press interview. A term-by-term comparison between the two sets of markers in French and Japanese would not be illuminating, since each system employs different mechanisms for expressing subjectivity. Given the need to go beyond the linguistic markers, I shall make use instead of the notion of “figure”, which directs our attention to the various participants in the interview, namely, interviewee, interviewer, press-writer, and reader. It is, therefore, the recourse to this notion of “figure” which provides an equivalent entry point into both the French and the Japanese texts.

Les problèmes méthodologiques que soulève l’approche comparée de textes produits dans des langues distantes nécessitent que l’on s’interroge sur le mode de construction d’un cadre d’analyse capable d’appréhender en des termes identiques des phénomènes qui, compte tenu de leur ancrage culturel et de leur mode de linéarisation de l’information respectifs, possèdent un degré d’hétérogénéité élevé.

Dégager les points de convergence et les lieux de divergence qui caractérisent les textes constitue une étape intermédiaire – se situant en amont de la phase interprétative – dont la pertinence repose sur le pouvoir d’intégration du modèle descriptif préalablement mis en place. Un modèle qui, pour être adapté, doit pouvoir incorporer l’ensemble des spécificités des langues soumises à l’analyse. Quelle approche adopter en ce cas lorsqu’on a affaire à des langues comportant des procédés aussi diversifiés qu’éloignés? Quelle place accorder à la notion de genre de discours? Quelles sortes de catégories retenir pour appréhender les corpus? Autant de questions auxquelles on se propose de répondre en examinant certains aspects du fonctionnement du genre *interview de presse* en français et en japonais.

La démarche exposée dans cet article prend appui sur un projet visant la mise au jour de sous-genres d'interviews au travers d'une approche du profil «donné à voir¹» des intervenants et en particulier, de l'interviewé (Caudel 2002). Cet objectif initial constitue l'arrière plan des lignes qui suivent et le recours à la notion clé de *figure*. C'est ainsi qu'on procédera d'abord à l'examen des manières de faire préconisées par la communauté professionnelle médiatique pour interroger ses implications sur le mode de construction du genre dans les deux langues. Puis, après avoir précisé notre positionnement dans le champ de l'analyse contrastive, on engagera une réflexion sur la conception des rapports interpersonnels en France et au Japon. Cette orientation, étroitement liée aux spécificités de l'interview qui, à la différence d'autres genres médiatiques, met linguistiquement en présence les intervenants au moyen de formes récurrentes de subjectivité, conduira à l'introduction de la notion translangagière de *figure* et à l'explicitation de sa portée dans une approche comparée du genre *interview*.

1. Des points de divergence contrebalancés par certaines pratiques professionnelles partagées

Fonder l'approche comparative sur des données externes à l'analyse des discours proprement dits, en adoptant un positionnement ethnolinguistique, de façon à accéder à un ensemble d'informations d'ordre culturel et à dégager le degré d'homogénéité des textes retenus pour l'étude, est une démarche essentielle. La mise au jour de certains aspects inhérents aux communautés médiatiques constitue donc un préambule moins destiné à expliciter des évidences qu'à circonscrire la nature des différences et à identifier les lieux de convergence. Cela permet d'inscrire dans leur contexte social les différences interlinguistiques (système d'écriture, linéarisation des constituants syntaxiques, procédures discursives) et de les confronter avec les pratiques effectives des deux communautés.

Dans l'étude engagée sur l'interview de presse, l'importance accordée à la communauté professionnelle médiatique est corrélative à l'hypothèse d'une influence de certaines «manières de faire» sur les modalités de mise en discours. Dans ce cadre, le positionnement ethnolinguistique adopté place au cœur de l'étude la notion de communauté de communication professionnelle en ce sens qu'elle constitue un point d'ancrage pour une approche du genre

1 Selon le support de diffusion, l'objectif poursuivi par le journal ou encore, certaines données statutaires relatives à l'interviewé, les interviews mettent en scène les interviewés selon des profils différents, comme on va le voir plus formellement en présentant la notion de *figure* sous le point 5.

appréhendé «non comme un conditionnement ultime et neutre de l'écriture mais comme un trait constitutif d'une communauté de locuteurs» (Beacco 1992: 11).

1.1. Les systèmes graphiques

L'examen des règles d'écriture journalistique recommandées en français et en japonais montre qu'un même souci de clarté est partagé par les deux cultures, bien que les systèmes graphiques ne génèrent pas les mêmes préoccupations dès lors que d'un côté, on fait appel aux vingt-six lettres de l'alphabet romain et de l'autre à deux syllabaires: *hiragana* et *katakana*, se composant de quarante-six signes chacun et à des caractères d'origine chinoise: les *kanji*. Concernant ces caractères, si le ministère de l'Education a établi une liste de 1945 caractères, dont 1006 doivent être enseignés à l'école primaire, cela ne constitue qu'un niveau seuil, les dictionnaires courants les mieux fournis pouvant atteindre plus de 9600 entrées². Cependant, l'approche des pratiques ayant cours dans le milieu médiatique offre une vision quelque peu différente. Le comité de la presse japonaise (*Nihon shimbun kyôkai*) a en effet mis en place une «liste des caractères chinois usuels pour les journaux»³ destinée à rendre les écrits médiatiques accessibles au plus grand nombre grâce à un emploi modéré de caractères appartenant à un corpus limité. Remplacer les termes de spécialités par un «équivalent» à la portée de tous, éviter les abréviations, restreindre le nombre de mots d'origine étrangère, se dispenser de termes trop littéraires, etc. (Komori 1991: 92) constitue également des impératifs visant à la bonne réception de l'article. En outre, il est conseillé d'indiquer entre parenthèses, à la suite des caractères, la lecture dans le syllabaire *kana* des noms propres, des noms de lieux ou de grands faits historiques. Dans ce contexte, si au cours de la rédaction, le journaliste se doit en priorité de puiser dans la liste établie par ses pairs, il n'est pas exclu qu'il ait recours à un éventail plus large de caractères dès lors qu'il en indique la lecture à l'aide de *furigana*⁴.

L'étude des modalités d'emploi des mots et des caractères préconisées dans la presse montre qu'en français, c'est l'impact visuel du mot qui importe le plus, alors qu'au Japon, la simplicité passe par l'utilisation d'un nombre restreint de caractères. Ce constat oriente vers la conclusion selon laquelle le

2 Sans parler du *Kanji ten*, [*Dictionnaire de kanji*], de Katsumura & Niwa (1994), qui recense quelque 57415 caractères.

3 *Shimbun jôyô kanji-hyô*.

4 Ce sont des *kana* que l'on place à la droite ou à la suite des caractères.

degré de familiarité du lecteur avec le terme ou le graphisme prévaut dans les deux communautés: la facilité du décodage constituant le but ultime.

1.2. *Le niveau syntaxique*

D'un point de vue syntaxique, les différences sont également marquées: en français la linéarisation s'opère à partir de paramètres syntaxiques (sujet, verbe, complément), alors qu'en japonais, la structuration implique l'ordre suivant: le thème vient en tête, puis le/les complément(s) et enfin le verbe⁵.

En conséquence, c'est à nouveau par référence aux pratiques journalistiques que des zones de proximité peuvent être établies. Qu'elle soit française ou japonaise, la communauté de communication médiatique conseille la clarté, au travers de propositions courtes afin de rendre les textes faciles d'accès. Douël précise qu'une phrase ne doit pas excéder 30 mots, «divisés en séquences de 8 à 12 mots au grand maximum» (1987: 80), pour qu'elle puisse être conservée dans la mémoire immédiate du lecteur, tandis que Horikawa (1966: 18) indique qu'une proposition japonaise doit comporter entre 35 et 45 caractères pour être facilement accessible. Garante d'un mode d'accès aisé aux textes, la concision de la phrase est une règle d'écriture partagée par les deux cultures.

1.3. *Les procédures discursives*

Rappeler que les procédures discursives utilisées dans les communautés française et japonaise réfèrent à des traditions rhétoriques qui s'appuient respectivement sur des techniques grecques et chinoises permet un état des lieux grâce auquel le degré d'éloignement des langues engagées dans le projet comparatif peut être mesuré. Et si le renvoi à une technique de mise en texte répandue au Japon: le *ki shô ten ketsu*⁶, permet de localiser des

5 Lorsqu'on analyse des corpus écrits et oraux, on se rend compte que cette rigidité distributionnelle n'est pas aussi probante, ainsi que le remarquent pour le japonais oral notamment Fox, Hayashi & Jasperson (1996: 185-237).

6 La composition de textes de ce type repose sur une progression en quatre parties: *ki* (le surgissement du thème), *shô* (le développement), *ten* (le coup de théâtre), *ketsu* (la synthèse). Pour illustrer ce type de composition, Uji (1995: 22) cite ce poème plaisant, repris par Maynard (1998: 33) qui l'emprunte à Nagana (1986: 102):

– Osaka funaba no itoya no musume	Les filles de la mercerie du port d'Osaka
– Ane wa jûhachi, imoto wa jûroku	L'aînée a 18 ans, la cadette en a 16
– Shokoku daimyô wa yumiya de koroshi	Les seigneurs de toutes les provinces tuent avec leurs arcs et leurs flèches

différences dans le mode d'exposition entre le français et le japonais, l'approche met également en avant le constat selon lequel ce mode de composition tend à être délaissé au profit du développement en trois parties que l'on connaît⁷. Pour autant, ces pratiques rejoignent-elles celles des médias? Pour répondre à cette question, l'examen des procédures d'écriture privilégiées par chacune des cultures doit trouver un prolongement dans l'étude des règles de rédaction préconisées par le milieu de la presse écrite française et japonaise. De la sorte, le passage d'un niveau d'observation général à un niveau institutionnel permet un resserrement sur les pratiques privilégiées par la communauté de communication médiatique et, ce faisant, peut rendre possible l'actualisation de premiers points de rencontre entre les corpus.

Partir des spécificités graphiques, syntaxiques et discursives des langues comparées pour les mettre en relation avec des pratiques professionnelles⁸ est ainsi une étape permettant de circonscrire certains aspects de son objet d'étude et de dégager des éléments d'information en prises avec la réalité extralinguistique⁹. Un détour nécessaire si l'on veut éviter l'écueil consistant à expliquer certains phénomènes à la lumière d'une des cultures à l'étude (en l'occurrence la sienne) et non d'un point de vue équitablement réglé sur des mécanismes ayant cours dans chacune des communautés comparées. Car, si la brève présentation des procédés prônés par les professionnels du journalisme des deux pays laisse transparaître une certaine harmonie dans les manières de faire, il convient de souligner l'existence de différences dont la connaissance est essentielle à l'interprétation des résultats de l'analyse, comme par exemple la place accordée au style en français et celle réservée à

– Itoya no musume me de korosu

Les filles de la mercerie assassinent d'un regard

dans lequel on constate, au troisième vers, une rupture thématique correspondant au *ten*.

Une présentation de ce mode d'exposition est également faite par Makino (1980: 135-138), ainsi que par Hinds (1984: 45-69) et Connor (1996: 37-45).

- 7 C'est le constat que l'on fait à la lecture de l'ouvrage de Sugihara, Inoue et Enomoto (1987: 111) qui aborde les modes d'exposition écrits et conseille aux étudiants d'adopter un plan en trois parties.
- 8 Livrées dans des enquêtes de terrain effectuées auprès de journalistes ou dans des manuels destinés aux professionnels de la presse écrite.
- 9 Une enquête menée auprès d'une quarantaine de journalistes français et japonais a, par exemple, montré que le choix du format de diffusion de l'interview (question / réponse ou narrativisé) pouvait dépendre du degré d'implication de l'interviewé lors du face à face ou d'impératifs institutionnels comme le manque d'espace. (Claudel 2002: 73-74).

l'utilisation de formes de politesse et de termes de déférence en japonais (Claudel 2002: 61-62).

Les éléments du cadre externe étant posés, la démarche consiste à entreprendre la délimitation de l'interview de presse, non sans l'avoir au préalable rapportée à la notion de genre.

2. Le genre comme dénominateur commun

La détermination de l'invariant qui va permettre d'établir un pont entre les corpus soumis à la comparaison est un préalable indispensable à toute recherche sur deux ou plusieurs langues. Un troisième élément, le *tertium comparationis*, autour duquel va s'articuler le travail, doit donc être posé. L'objectif poursuivi, relatif à l'identification de sous-genres d'interviews sur la base du mode de mise en scène des intervenants, a orienté la recherche d'un premier *tertium comparationis* du côté du genre, occasionnant l'examen du «faisceau de critères» (Pincemin & Rastier 1999: 96) qui caractérise l'interview de presse écrite.

C'est, dans un premier temps, en partant des définitions offertes par les ouvrages de référence que certains traits spécifiques du genre peuvent être dégagés.

Ainsi, selon *Le Petit Robert* une interview est une «[e]ntrevue au cours de laquelle un journaliste interroge une personne sur sa vie, ses projets, ses opinions, dans l'intention de publier une relation de l'entretien». Par extension, il s'agit de la «[r]elation de cet entretien». Par ailleurs, si l'on écarte le fait que *intabyû*¹⁰ renvoie aussi bien à une audience (*menkai*) qu'à une entrevue (*kaiken*)¹¹, la définition du dictionnaire japonais correspond à cette glose, puisque d'après le *Kôjien*, il s'agit d'une rencontre effectuée par un journaliste, en vue de récolter de l'information. Qui plus est, comme en français, le terme renvoie également à l'article qui en découle¹². En conséquence, si l'on retient qu'il s'agit d'un article qui «donne à voir» les protagonistes de l'échange, c'est-à-dire l'interviewé et l'intervieweur, cela suppose l'introduction de citations

10 Transcription phonétique du terme *interview*.

11 Ce terme est celui qui semble le plus proche du vocable *intabyû* actuellement répandu. En effet, les dictionnaires anglais-japonais du début et du milieu du XXe siècle (1927, 1936, 1953) traduis[aient] *interview* par *kaikenki*, et non par *intabyû* comme cela se fait désormais.

12 «Menkai. Kaiken. Toku ni hôdô kisha ga shuzai no tame ni iku menkai. Mata, sono kiji.» (Kôjien 1987) («Audience. Entrevue. Et plus particulièrement, rencontre faite par un journaliste en vue de recueillir de l'information. En outre, l'article qui découle de cette rencontre.»).

et/ou de structures de dialogues mises en relief par des procédés typographiques spécifiques de la communication imprimée (guillemets, tirets, changement de grasse de caractères, etc.). Parallèlement, au niveau linguistique, la mise en scène des participants de l'interview passe par l'utilisation de marqueurs de subjectivité grâce auxquels la figure des intervenants peut être appréhendée.

L'inscription de la subjectivité prenant des formes tout à fait spécifiques au genre, l'hypothèse peut être avancée que le choix des désignatifs de la personne est dicté par le profil des participants et que certaines formes de mise en verbe se rapportent à des règles d'écriture à partir desquelles il est possible d'extraire différentes configurations d'interviews et donc, de déterminer des sous-genres. Partant, l'étude des moyens linguistiques utilisés pour mettre en scène les différents intervenants devient indispensable. Et ce, d'autant plus que les spécificités des langues sur lesquelles porte l'étude ne permettent pas de les considérer comme ayant été décrites avec suffisamment d'acuité pour que l'on puisse se contenter de renvoyer aux différentes grammaires¹³. Pour autant, recenser les catégories répandues dans les deux langues pour mener une réflexion sur les moyens de les articuler ne préfigure pas une orientation strictement linguistique.

Une fois cernées les «réalités intertextuelles» (Pincemin & Rastier 1999: 87), l'examen des articles susceptibles d'appartenir au genre préalablement établi permet-il de déterminer avec assurance si oui ou non ceux-ci peuvent s'y rapporter? Que faire en effet de ces textes «frontière», c'est-à-dire des textes comportant certaines des indications prototypiques présentées, mais qui, pour une raison ou une autre, ne permettent pas d'affirmer ou d'infirmer leur appartenance au genre? Il semblerait qu'au début d'une recherche, il ne soit pas toujours possible de cerner avec précision les textes qui relèvent du genre à l'étude. L'une des attitudes possibles, face à cette situation, serait de ne retenir que les textes porteurs des données les moins équivoques. Pour confortable que soit cette solution, elle comporte le risque de passer à côté de spécificités culturelles; c'est pourquoi on préconise la prise en compte des textes «problématiques» que seuls les résultats de l'analyse permettront de rapporter ou non au genre.

13 Si cette démarche peut se concevoir dans le cas de langues proches, comme en témoigne le travail de Mourlhon-Dallies (1995) dont l'étude comparée porte sur des guides, des brochures et des reportages touristiques français, nord-américain, allemand et espagnol, on ne peut s'en contenter dans le cadre d'un travail sur des langues éloignées.

3. Limites des perspectives linguistiques de l'analyse contrastive et importance de la notion extralinguistique de genre

Parmi les différentes approches se réclamant du champ contrastif, les travaux relevant de l'analyse contrastive théorique se fixent pour objectif la mise au jour de catégories universelles. Dans ce cadre, comme l'illustre Fisiak (1981: 2) à la suite de James (1980), la démarche consiste à trouver un moyen de nommer dans des termes identiques (x) un phénomène qui se manifeste de façon différente dans chacune des langues (A et B).

Les perspectives essentiellement linguistiques préconisées par ce champ d'étude l'éloigne de nos préoccupations dans la mesure où l'on ne vise pas la découverte d'universaux contenus dans les systèmes linguistiques du français et du japonais, mais plutôt la saisie, au travers d'une approche de la mise en scène des participants, de régularités discursives dans un genre: l'interview de presse, s'actualisant dans deux langues. De cet objectif découle la recherche de catégories d'analyses spécifiques aux textes à l'étude. C'est donc le genre concerné, défini préalablement comme obéissant à des règles transculturelles spécifiques d'une communauté professionnelle qui, de notre point de vue, renferme les catégories d'analyse et non le système linguistique des langues sur lesquelles portent la comparaison. Mais cela ne signifie pas un rejet des catégories linguistiques. La connaissance du mode de fonctionnement des procédés utilisés en français et en japonais pour mettre en scène les intervenants d'une interview est essentielle. Bien qu'insuffisante, l'étude détaillée des marqueurs linguistiques, seuls éléments tangibles permettant une approche objective des textes, constitue par conséquent, une étape incontournable. C'est ainsi que le travail préexistant à la mise en place d'un cadre commun de description doit comprendre l'examen de l'ensemble des formes par lesquelles est «donnée à voir» la subjectivité des participants dans les textes étudiés.

4. Des catégories sociologiques et sociopsychologiques aux marqueurs linguistiques

Avant d'appréhender les formes linguistiques, une réflexion sur la conception de la relation interpersonnelle en français et en japonais demande à être précisée, afin que puisse être dégagée la façon dont chaque communauté la détermine. Dans cette optique, le recours aux notions sociologiques de statut, de rôle et de place constitue un moyen d'accès aux modes de perception du positionnement social. Pour renforcer cette approche, la prise en compte des concepts sociopsychologiques de *je*, de *moi* et de *soi*, est indispensable à l'identification de certains aspects relatifs à la construction de l'individu et à son rapport à l'environnement. C'est ainsi qu'articulée à la situation particulière que sous-tend l'interview de presse, la démarche contribue à

l'explicitation des préférences accordées par chacune des cultures à certaines formes de relations interpersonnelles en fonction des lieux où elles s'exercent.

4.1. *Dimensions sociologiques et sociopsychologiques*

4.1.2. Le statut

La prise en compte de la notion de statut telle que la définit Linton (1967: 72) implique une séparation entre statut actuel – renvoyant à la position à partir de laquelle le locuteur parle – et statuts latents – référant aux statuts inactivés à l'instant *T0* de la prise de parole. Or, cette scission ne va pas sans poser quelques questions. Elle suppose en effet que le sujet parlant a totalement conscience de la position statutaire de laquelle il s'exprime. Elle ne permet donc aucun écart et contraint trop fortement l'individu pour être tout à fait acceptable. Elle préfigure également l'existence de barrières capables de cloisonner les différents statuts d'une même personne; barrières qui maintiendraient cette dernière dans telle ou telle position, suivant le type d'interaction dans lequel elle se trouve. Mais, s'il s'avère difficilement réalisable dans les faits, un tel cloisonnement¹⁴ est tout à fait concevable dans le cadre d'une interview écrite. La reconstruction dont elle fait l'objet permet en effet au journaliste-scripteur de confiner l'interviewé dans une seule position, en conformité avec la visée qu'il s'est fixée.

Par ailleurs, en japonais, cette notion engendre un positionnement spécifique dès lors que les conseils relatifs à l'emploi ou au rejet de certains termes ou de certaines tournures (de déférence ou de politesse) bousculent les règles sociales telles qu'elles s'actualisent dans les faits. Vue sous cet angle, l'interview de presse japonaise, par économie de place ou pour respecter une certaine unité entre les articles «donne à voir» un niveau relationnel entre

14 Il semblerait cependant que cela dépende de la culture dans laquelle on se trouve. En nous fondant sur de simples expériences personnelles, nous avons pu constater combien le locuteur français pouvait facilement passer d'une position de type institutionnel (hôtesse d'accueil à l'aéroport, par exemple) à un rôle occasionnel de confident (ancienne étudiante de langues) et partager ainsi une expérience avec un client, devenu soudain un interlocuteur privilégié. Situation qui apparaîtrait certainement très peu professionnelle au Japon où l'on ne s'écarte pour ainsi dire jamais de la position que votre profession vous assigne, avec tout ce que cela suppose de formules prévisibles, car extrêmement ritualisées.

interviewé et intervieweur, bien différent de celui qui a normalement cours lors d'un face-à-face¹⁵.

4.1.2. Le rôle

Tout comme les statuts, deux types de rôles peuvent être dégagés: les rôles institutionnels et les rôles occasionnels. Les premiers, liés à des positions statutaires relatives à un système social, actualisent de ce fait, un ensemble de comportements attendus dans une société donnée. Dans ce cadre, si les rôles institutionnels renvoient à la fonction des intervenants, les rôles occasionnels relèvent de la personnalité de chacun et peuvent aussi dépendre de la forme que prend l'interaction. Il convient cependant de préciser qu'il «ne saurait y avoir des interactions où les rôles ne seraient qu'institutionnalisés et d'autres où ils ne le seraient pas». C'est pourquoi il est préférable de parler de *cadre institutionnel*, lequel renvoie à «l'existence d'une interaction dans laquelle les places institutionnelles dominent» (Vion 1992: 107). Tel est le cas de la plupart des interviews de spécialistes qui ne laissent transparaître que peu d'éléments susceptibles de fournir des indications sur la personnalité de l'interviewé, cantonnant ce dernier dans un rôle institutionnel.

Néanmoins, en japonais, le rôle recouvre une réalité difficile à cerner dans la mesure où, selon Nakane, il «n'est pas clairement défini en fonction de la position que [la personne] occupe [dans le groupe]. [...] pratiquement l'organisation informelle est la plus forte et le rôle effectif de chacun est très différent de celui qu'on pourrait attendre. Le rôle effectif n'est pas constamment ou nécessairement celui dicté par la position ou le statut.» (1974: 107). Le rôle occasionnel semble donc prédominer permettant à tout un chacun d'occuper des places interchangeables.

4.1.3. Les rapports de place

La particularité d'une interview comme interaction repose sur le fait que le déroulement de la rencontre entre intervieweur et interviewé est en grande partie dicté à l'avance, les positions des intervenants étant définies avant même que l'interaction n'ait commencé. Il s'agit, par conséquent, d'une rencontre dans laquelle les positions sont établies de l'extérieur. Afin de dépasser ce clivage entre position externe et position interne – inhérente à une situation de communication particulière – le recours au concept de place

15 Lors de l'enquête susmentionnée, l'un des journalistes japonais a déclaré transformer, dans de nombreux cas, le style poli (*desu / masu*) en style neutre (*da*) (Caudel 2002: 592).

proposé par Flahault (1978: 58) permet d'intégrer aussi bien les statuts sociologiques que les statuts occasionnels et de prestige. Par ailleurs, une place se négocie avec l'interlocuteur, ce qui rend la notion plus souple que celle de rôle, qui ne prend en compte qu'un des interactants pour le figer dans une position correspondant à son statut. Avec le rapport de places s'instaure une relation dynamique, dans laquelle le locuteur adopte une certaine ligne de conduite, en appelant l'interlocuteur à occuper une place corrélative à la sienne. Il a en outre l'avantage de ne pas figer les intervenants, ces derniers pouvant, à tout moment, remettre en cause le rapport de places.

Dans une langue comme le japonais, le rapport de places est une réalité dont les interlocuteurs ont fortement conscience. Il est déterminant de la prise de parole qu'il structure en grande partie et ce, dès les tout premiers instants de l'interaction. En effet, comme le précise Kozakai (1991: 177), «[l]e terme employé en tant que sujet¹⁶ est choisi en fonction de la représentation que le sujet se forge de la relation qu'il entretient avec l'interlocuteur réel ou imaginaire suivant la différence d'âge ou de sexe, le degré de familiarité, la profession, le rang dans la hiérarchie sociale, etc.». Les intervenants étant obligés de se situer d'emblée les uns par rapport aux autres, dès qu'il prend la parole, le locuteur ne peut se dispenser, suite à un calcul interprétatif de la relation qui le lie à son partenaire, de faire des choix. Ayant à sa disposition une gamme de termes allant du plus au moins marqué, il va donc évaluer la place à laquelle il peut convoquer l'interlocuteur et, par voie de conséquence, celle qui lui revient. À un degré moindre, on pourrait comparer cette situation à celle dans laquelle se trouve tout locuteur francophone lorsqu'il doit choisir entre un «tu» de camaraderie et un «vous» de distance.

La place est une notion qu'il convient de considérer, non par rapport à un individu, mais en fonction de la relation qui s'établit entre les partenaires de l'échange. La place d'intervieweur n'est valide que parce qu'elle implique, à une place respective, celle d'interviewé.

4.1.4. La portée sociopsychologique

Contribuant à compléter l'examen précédent, le regard porté sur les concepts de *je*, de *moi* et de *soi*, met en évidence certaines caractéristiques de la construction de la personne en France et au Japon. L'approche adoptée permet de dégager la vision offerte par chacune des cultures sur la primauté accordée au sujet individuel ou au sujet collectif et sur l'importance de la relation à l'environnement. Dans la perspective de Mead (1963), le concept de

16 Il serait plus approprié de parler de procédures d'auto-désignation et d'adresse, étant donné la valeur grammaticale attachée à la notion de sujet.

soi englobe ceux de *moi* et de *je*. *Soi*, *moi* et *je* sont autant de maillons permettant de rendre compte de la personne. Et si le *moi* est défini comme la marque des autres sur l'individu, le *je* fait face à ces différentes attitudes d'autrui (*ibid.*: 148). Ce découpage entre *moi* et *je*, au travers du concept de *soi*, s'accorde peu aux descriptions du *soi* japonais avancées par Doï (1982). Pour l'auteur, la prise en considération du rapport que l'individu entretient avec le groupe est essentielle. Désirant être en adéquation avec les autres, l'individu peut en dépendre au point de ne pas avoir de *jibun* ou de «conscience réflexive de soi» (Doï 1982: 98). Mais, avoir un *jibun* «ne suppose pas le rejet du groupe». En effet «un individu possède un *jibun* lorsqu'il peut conserver un moi indépendant que l'adhésion à un groupe n'annihile pas» (*ibid.*: 99). Cette caractéristique met en avant l'importance du groupe et ses conséquences sur le mode de positionnement des individus.

Pour autant, il convient de ne pas voir là une opposition radicale entre le sujet individuel – celui que l'on trouverait dans les sociétés occidentales – et le sujet collectif – plus spécifiquement japonais – mais d'admettre plutôt, à l'instar de Berque, qu'«il s'agit plus vraisemblablement [...] du besoin permanent qui subsiste en tout sujet individuel, de ne pas se couper du sujet collectif». Et d'ajouter: «Le moi japonais ne se sèvre jamais complètement de son champ matriciel¹⁷» (Berque 1986: 261). Ce qui laisse entrevoir la priorité de la relation avec l'environnement sur la centration de type individuel.

Le cheminement qui précède permet une réflexion sur le mode de positionnement interpersonnel privilégié par les communautés à l'étude. Les perspectives sociale et psycho-sociologique adoptées rendent possible la délimitation de grandes tendances représentatives des rapports interpersonnels. Ainsi, l'approche tend à valider la prééminence de relations de type égocentrées en France et celle de relations plutôt hétérocentrées au Japon. Cette observation du mode de conception des relations interpersonnelles trouve d'ailleurs un écho dans les dispositifs linguistiques.

17 Dans la perspective de Berque, le champ matriciel comporte la collectivité, laquelle se rattache à la nature.

Ce point d'ancrage spatial n'est, lui-même, pas détaché de la manifestation linguistique de la personne, puisque c'est par rapport à la série *ko-*, *so-*, *a-*, que certaines marques de la personne japonaises se sont constituées. *Ko-* renvoie à la sphère de proximité du locuteur, *so-* à une sphère médiane et *a-* à un espace éloigné. Voir notamment, Tamba (1992: 187-195).

4.2. Les marqueurs du français et du japonais

Les catégories linguistiques utilisées pour rendre compte de la personne et/ou de la relation interlocutive en français et en japonais réfèrent à des réalités distinctes: la description de ces formes est une étape nécessaire à l'intelligibilité de ces différences.

4.2.1. Modes d'actualisation de la personne en français

Le mode d'actualisation de la personne en français repose majoritairement sur des formes interchangeables dont rendent compte les pronoms de la première et de la seconde personne. Et si, selon Maillard, les pronoms appartiennent à une catégorie grammaticale qui constitue «un paradigme stable de déictiques personnels affectés à la désignation locutive et soustraits à toute forme de hiérarchisation sociale ou familiale» (1994: 57), ce point de vue n'est pas partagé par Joly (1987). Rendant compte du fonctionnement du pronom de 3e personne, celui-ci illustre la portée hiérarchique des pronoms dans le cadre d'une interlocution et montre qu'employée à la place de la 2e personne d'interlocution, la 3e personne peut véhiculer une valeur de politesse ou de mépris¹⁸. Ces cas de transferts de personne témoignent par conséquent de l'instabilité des pronoms du français qui, en discours, peuvent actualiser des formes de hiérarchisation.

A ces marqueurs peuvent s'ajouter les pronoms compléments, réfléchis, les adjectifs et les pronoms possessifs ou encore certains indéfinis comme les quantificateurs: *tous, aucun, certains, nul, personne*, etc., permettant une mise en scène de la personne, même si c'est parfois pour en nier l'existence.

En outre, l'occurrence de telle ou telle forme grammaticale n'exclut pas l'existence d'unités lexicales elles-mêmes porteuses du concept de personne comme les noms propres et les noms communs. Ainsi, aux différents

18 «Dans le premier cas (forme de politesse), le locuteur s'estime indigne de faire entrer l'allocutaire dans sa sphère personnelle, celle du présent d'interlocution qui se détermine à partir de la 1re personne. Dans le second cas (forme de mépris), c'est au contraire l'allocutaire qui est jugé indigne d'entrer dans cette même sphère. Dans un cas comme dans l'autre, le locuteur «garde ses distances», mais pour des raisons inverses.» (*ibid.*: 79). Ainsi, un énoncé comme: *Si Monsieur avait une minute...*, implique la déférence du locuteur qui «exclut l'allocutaire [du] rapport [interlocutif]» (*ibid.*: 78) de façon à instaurer une certaine distance. De même que l'emploi de la 3e personne, vis-à-vis d'un interlocuteur méprisé, est un moyen de manifester que, «bien qu[e ce dernier] soit physiquement présent, on tient à l'exclure de tout rapport allocutif. On [le] traite en quantité négligeable, comme si [il] était effectivement absent» (*ibid.*: 79).

morphèmes grammaticaux peuvent être associées des marqueurs lexicaux permettant de nommer ou de caractériser la personne.

4.2.2. Rôles interlocutifs et instances énonciatives en japonais

Le système japonais offre des possibilités d'actualisation de la subjectivité éloignées de certains marqueurs du français qui, comme les pronoms personnels, peuvent reposer sur «l'unicité de chaque rôle interlocutif» et sur la possibilité d'interchangeabilité des formes linguistiques. Cette langue renferme des moyens variés qui permettent de signifier d'une part, le type de rapport entre les interlocuteurs et d'autre part, les personnes de la situation d'énonciation (cf. Claudel 2001).

Les marqueurs d'interlocution sont des indices qui traduisent la réalité socio-affective. Les lexèmes référant au statut, à la profession, à la position dans la structure familiale, les formes de déférence, ou encore les formes généralement apparentées aux pronoms personnels des langues occidentales (*watashi, boku, anata, etc.*) sont autant de moyens de mettre en scène les interlocuteurs. Ils permettent au locuteur de se positionner ou d'interpeller son partenaire interlocutif par rapport à la place que l'un et l'autre occupent dans la structure familiale, hiérarchique ou sociale.

Parallèlement, le japonais s'appuie sur un dispositif qui autorise un double système d'ancrage par lequel le locuteur peut décider d'être le fondement de l'énoncé ou de renvoyer cette fonction à l'allocutaire. C'est ainsi qu'aux côtés des rôles interlocutifs, cette seconde sorte de marqueurs – qui renferme les prédicats subjectifs, les suffixes verbaux, les verbes de pensée, d'opinion, l'assertion, la question, etc. – met en évidence la présence de l'énonciateur.

4.2.3. Constats

Cet aperçu des façons dont, d'un côté les rôles et de l'autre, la personne linguistique se réalisent met en évidence des différences entre le japonais et le français. La notion de personne en japonais s'efface derrière des perspectives interactionnelles de type socio-affectif et hiérarchique que la personne grammaticale du français peut exprimer, mais de manière moins éclatante. En effet, comme on l'a vu *supra*, certains pronoms peuvent, en discours, exclure la réciprocité dans la relation. Ils peuvent par conséquent comporter une valeur sémantique, mais elle est inscrite en creux: c'est la situation qui dicte l'emploi de certains d'entre eux au détriment de certains autres.

Par ailleurs, en japonais, les désignatifs de la personne mettent bien plus en avant le type de relation qui unit le locuteur à l'interlocuteur et, par voie de conséquence, des rôles interlocutifs qu'un individu particulier. Face à ce mode

de fonctionnement, la personne grammaticale du français se situe à un niveau un peu différent étant donné qu'elle ne comporte pas, *a priori*, cette épaisseur sémantique. Pour autant, elle n'est pas complètement dépourvue d'une telle implication dès lors qu'on observe des cas de «transfert de personne».

À l'issue de ces observations, force est de constater que les propriétés des marqueurs du français et du japonais ne permettent pas qu'on les saisisse en des termes identiques. Aussi doit-on envisager un moyen différent d'accéder aux corpus. C'est donc sur les figures auxquelles renvoient les marqueurs que l'attention va se tourner.

5. La notion de «figure» comme clé d'entrée dans les corpus

La présentation du mode d'actualisation des marqueurs du français et du japonais met en évidence les difficultés auxquelles on est confronté lorsqu'il s'agit d'établir, dans le cadre d'une recherche comparative, des catégories de description permettant d'aborder de la même façon des manifestations linguistiques hétérogènes. La mise en relation termes à termes des marqueurs de la personne du français et du japonais n'est pas pertinente, chaque système disposant de mécanismes distincts pour exprimer la subjectivité.

Aussi, la prise en compte de caractéristiques génériques de l'interview de presse qui présuppose, quelle que soit la langue utilisée, l'interviewé, l'intervieweur, le journaliste/scripteur et le lectorat, peut constituer une passerelle entre les corpus. Forcée pour appréhender les formes d'actualisation des intervenants (interviewé, intervieweur, journaliste-scripteur, lectorat), tels qu'ils apparaissent à la surface des textes, la notion de figure réfère à l'ensemble des représentations mentales de ces différentes instances mises en scène dans l'interview. Son statut méta-cognitif à portée extralinguistique lui confère une dimension translinguistique. Cette notion rend par conséquent possible la saisie, à l'identique, des différents protagonistes «montrés» dans le fil du discours. C'est ainsi que, dans les extraits qui suivent, la figure de l'interviewé comme destinataire peut s'actualiser par exemple en français, par le recours au pronom de seconde personne du singulier ou du pluriel (ex.1), par le prénom (ex.1) ou le patronyme précédé de Madame ou Monsieur (ex.2), tandis qu'en japonais, elle s'effectue aussi bien par le biais de la particule *ka* (ex.3), que par celui de termes d'adresse (ex.4), de structures de modestie (ex.5)¹⁹, etc.:

19 *Ukagau* est la forme d'humilité du verbe *entendre*. La forme lexicalisée *kudasai* dérivée de *kudasaru* (forme d'humilité de *recevoir*), est une manière polie d'exprimer une demande. En ce sens, elle pose l'interlocuteur dans l'énoncé tout en l'invitant à réagir.

(1) – Dis-moi **Antoine**, depuis combien d'années fais-tu de la planche?

– J'ai commencé il y a cinq ans, au Yacht Club de Carnac.

[Interview de F524, *Planchemag*, n°239, décembre 2001/janvier 2002 p. 103]

(2) *AnimeLand*: **Monsieur LECLERC**, *Les Enfants de la Pluie* est le premier long métrage d'animation que vous réalisez pour le cinéma. En quoi votre travail est-il différent de celui d'un réalisateur de séries animées par la télévision?

[Interview de Philippe Leclerc, *AnimeLand*, n°86, novembre 2002, p. 32]

(3) Sore dewa, kyakuhon wa yonda no desu **ka**.

Alors scénario (thème) lire (accompli) c'est (interrogation)

«Alors, vous avez lu le scénario?»

[Interview de Roger Corman, *Kinema Junpô*, mars 1996, p. 74]

(4) – **anata** ga furanku kara mananda mottomo taisestu na koto
vous (sujet) Frank (de) apprendre (accompli) plus important chose
wa?

(thème)

«– Quelle est la chose la plus importante que Franck vous ait apprise?»

[Interview de John Lasseter, *Kinema Junpô*, mars 1996, p. 57]

(5) Saisho ni bideo sakuhin «seishin no koe» ni tsuite
d'abord (locatif) vidéo œuvre esprit (relation) voix au sujet de
ukagaw-ase-te kudasai.

demander (modestie) (factitif) recevoir (modestie)

«Tout d'abord, permettez-moi de vous interroger sur votre vidéo: 'La voix de l'esprit'.»

[Interview de Alexandre Sokourov, *Kinema Junpô*, mars 1996, p. 76]

La notion de figure est donc un outil opératoire en ce sens qu'il permet d'accéder au mode de fonctionnement des interviews de presse en français et en japonais sans passer par une redéfinition des catégories linguistiques.

S'établir au-delà des marqueurs pour se placer à un niveau plus général, c'est-à-dire en s'attachant aux différentes instances mises en scène dans les textes, éloigne donc l'incertitude d'une analyse basée sur des catégories étrangères les unes aux autres. Car bien qu'il n'y ait pas recouvrement exact entre les deux systèmes linguistiques, la saisie des figures se manifestant dans les interviews des deux communautés peut être entreprise dans les mêmes perspectives.

L'avantage de privilégier l'entrée dans les textes par le biais des figures «données à voir» dans le fil du discours réside non seulement dans cette capacité à dépasser les différences linguistiques, mais provient également du pouvoir d'intégration de la notion. En effet, dans le cadre de l'interview, le rapport de co-énonciation mis en jeu est perceptible à deux niveaux distincts: d'une part, entre l'interviewé et l'intervieweur et d'autre part, entre le journaliste-scripteur et le lectorat. Le premier niveau, de type intra-textuel, se matérialise notamment au travers du discours rapporté et identifie l'interviewé et l'intervieweur comme co-énonciateurs, tandis que le second niveau instaure un rapport de co-énonciation entre le scripteur et le lectorat, l'article n'étant qu'une représentation interlocutive – qui vient d'être décrite comme relevant

du premier niveau – destiné au lectorat. Partant, indépendamment de tel ou tel niveau de co-énonciation, un accès identique à l'ensemble des protagonistes d'une interview est rendu possible grâce à la notion de figure.

La pertinence de la démarche repose sur sa capacité à intégrer des mécanismes qui, en dépit de l'hétérogénéité des cultures où ils s'exercent, peuvent être appréhendés de façon analogue. C'est ainsi qu'une ligne de conduite identique dans le traitement des phénomènes du français et du japonais peut être adoptée. Vue sous cet angle, la figure constitue un nouveau *tertium comparationis* grâce auquel l'interviewé, l'intervieweur, le journaliste/scripteur et le lectorat peuvent être appréhendés *via* les marqueurs linguistiques français et japonais qui concourent à l'édification des représentations des différents protagonistes.

Conclusion

Un ensemble d'informations comprenant des éléments externes à l'analyse descriptive est essentiel pour circonscrire le mode de fonctionnement des communautés à l'étude. Cette démarche, participant à la contextualisation des données discursives, est une étape qui ne peut être négligée si l'on veut définir au mieux son objet d'étude en vue d'interpréter avec une plus grande fiabilité certains résultats de l'analyse. Ainsi, on a vu que si réduire la distance entre les cultures en réunissant des corpus ayant été produits dans des circonstances assez similaires est une démarche qui va de soi, elle ne résout pas le problème de la réalité de l'hétérogénéité des données. Une approche complémentaire, relative à l'ensemble des conditions d'émergence de ces données a donc été entreprise en vue de cerner précisément le niveau de représentativité de l'objet d'étude et des éléments qui lui sont inhérents.

Par ailleurs, la comparaison d'un genre produit dans des cultures différentes nécessite, au préalable, de déterminer certains traits prototypiques de l'objet d'étude. L'interview de presse écrite étant une interaction représentée entre un interviewé et un intervieweur, on a vu que cette représentation engendrait des modalités de mise en discours spécifiques du genre. Prenant pour point de départ ces éléments qui, compte tenu des définitions fournies par les dictionnaires français et japonais, se rencontrent dans les deux cultures, des aspects de type organisationnel et des régularités discursives de surface ont contribué à la délimitation du genre interview.

Enfin, partir de marqueurs linguistiques suppose un *a priori* fort qui implique notamment une certaine similarité de fonctionnement entre les langues à l'étude. Or, la présentation des différentes façons d'actualiser la personne en français et en japonais a montré qu'il n'était pas possible, dans un projet comparatif, de se situer au «ras du texte» en effectuant d'emblée le relevé des instances énonciatives et interlocutives. Cette impossibilité, liée à l'extrême diversité des procédés auxquels les deux langues font appel pour rendre

compte de la subjectivité, a donc conduit à une mise à distance des formes de langue au profit d'une approche des figures que ces formes véhiculent.

La construction d'un modèle offrant la possibilité de se situer au-delà des marqueurs linguistiques constitue donc un moyen d'aborder les textes des deux communautés en évitant un regard ethnocentré. Par ailleurs, le dispositif adopté pourrait, moyennant une adaptation, convenir à la description de discours produits dans d'autres langues.

Bibliographie

Source des exemples

Interviews parues en mars 1996, en janvier et en novembre 2002 dans les revues suivantes: *Planchemag*, *AnimeLand* et *Kinema junpô*.

Références

- Beacco, J.-C. (1992). Les genres textuels dans l'analyse du discours: écriture légitime et communautés translinguagères. *Langage*, 105, 8-27.
- Berque, A. (1986). *Le sauvage et l'artifice*. Paris: Gallimard.
- Claudel, Ch. (2001). Auto-désignatifs et termes d'adresse dans une perspective discursive: l'exemple de la représentation du rapport interlocutif dans les interviews de presse. In *Japon Pluriel 4, Actes du quatrième colloque de la Société française des études japonaises*. (pp. 29-42). Arles: Philippe Picquier.
- (2002). *Comparaison du genre interview de presse en français et en japonais: une approche énonciative et pragmatique à travers la notion translinguagère de figure*. Thèse de doctorat nouveau régime, UFR des Sciences du langage, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris 3.
- Connor, U. (1996). *Contrastive Rhetoric, Cross-cultural aspects of second language writing*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Doï, T. (1982). *Le jeu de l'indulgence*. Paris: L'Asiathèque.
- Douël, J. (1987). *Le journal tel qu'il est lu*. Paris: CFPJ.
- Fisiak, J. (1981). *Contrastive Linguistics and the Language Teacher*. Oxford: Pergamon Institute of English.
- Flahaut, F. (1978). *La parole intermédiaire*. Paris: Seuil.
- Fox, B. A., Hayashi, M. & Jasperson, R. (1996). Resources and repair: a cross-linguistic study of syntax and repair. In E. Ochs, E.A. Schegloff & S.A. Thompson (éd.), *Interaction and grammar*. (pp. 185-237). Cambridge: Cambridge University Press.
- Hinds, J. (1984). Retention of information using a Japanese style of presentation. *Studies in Language*, 8/1, 45-69.
- Horikawa, T. (1966). *Kiji no kakikata, naoshikata [La manière d'écrire et de corriger des articles]*. Tôkyô: Nikkei rensha naihô sentâ.
- James, C. (1980). *Contrastive Analysis*. London: Longman.
- Joly, A. (1987). *Essais de systématique énonciative*. Lille: PUL.

- Katsumura, T. & Niwa, N. (1994). *Kanji ten [Dictionnaire de kanji]*. Kyôto: Kyôto kanji kenkyû kai.
- Kôjien [Le Grand jardin des mots]* (1987). Tôkyô: Iwanami shoten.
- Komori, K. (1991). *Kiji no kakikata nyûmon, Initiation to writing articles for organ papers*. Ôsaka: Nihon kikanshi shuppan senta (1re éd. 1985).
- Kozakaï, T. (1991). *Les Japonais sont-ils des occidentaux. Sociologie d'une acculturation volontaire*. Paris: l'Harmattan.
- Linton, R. (1967). *Le fondement culturel de la personnalité*. Paris: Dunod.
- Maillard, M. (1994). La catégorie de la personne fait-elle partie des universaux du langage. *Faits de Langues*, 3, 55-62.
- Makino, S. (1980). *Kotoba to kûkan [Les mots et l'espace]*. Tôkyô: Tôkai Daigaku shuppankai.
- Maynard, S.-K. (1998). *Principes of Japanese Discourse*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Mead, G.-H. (1963). *L'esprit, le soi et la société*. Paris: PUF.
- Mourlhon-Dallies, F. (1995). *Une méthodologie pour l'analyse linguistique de genres discursifs produits en situation professionnelle: étude d'écrits touristiques sur Venise en quatre langues*. Thèse de Doctorat de Sciences du Langage, Université Sorbonne nouvelle, Paris 3.
- Nakane, C. (1974). *La société japonaise*. Paris: Armand Colin.
- Pincemin, B. & Rastier, F. (1999). Des genres à l'intertexte. *Cahiers de praxématique*, 33, 81-111.
- Sugihara, S., Inoue, T. & Enomoto, T. (1987). *Kenkyû repôto no susume, sotsuron - zemiron no matome kata [Conseils pour faire un rapport de recherche, comment ordonner son mémoire de fin d'études, ses dossiers de séminaires]*. Tôkyô: Yûhikaku shinsho.
- Tamba, I. (1992). Démonstratifs et personnels en japonais. Deixis et double structuration de l'espace discursif. In *La deixis, Colloque en Sorbonne*. (pp. 187-195). Paris: PUF.
- Uji, Y. (1995). *Shin tora no maki [Nouveau livre d'apprentissage]*. Tôkyô: Yûhisha.
- Vion, R. (1992). *La Communication Verbale. Analyse des Interactions*. Paris: Hachette.

